

| | | |
|--------------------------------|---|----------------------------|
| K.L.B.P. F.R.C.P.B. | RECOMMANDATIONS POUR JUGER LA LITTÉRATURE PHILATELIQUE | 603.02.09 1 / 3 |
|--------------------------------|---|----------------------------|

Introduction

Ces recommandations ont pour but d'établir une "liste de contrôle (check-list)" suffisamment détaillée pour être utile lors d'expositions de littérature spécialisée ainsi que pour des expositions philatéliques générales dans lesquelles la littérature est seulement une des diverses classes.

Principes Généraux

Bien que la majorité des principes lors d'expositions de littérature philatélique soient identiques à ceux qui s'appliquent aux autres classes philatéliques, il y a cependant certaines différences distinctes.

- **Primo**, la portée et l'importance d'une pièce de littérature ne peut être vue hors du contexte. La littérature doit être jugée sur son contenu et évidemment les juges doivent être familiers avec ce contenu avant le début de l'exposition. Bien que les trois à cinq jours disponibles pour juger laissent du temps pour étudier et faire quelques lectures, ce n'est en aucun cas suffisant pour chaque juge d'approfondir chaque partie.
- **Secundo**, les ouvrages de littérature ne peuvent être pris à part et améliorés d'une exposition à l'autre. Dans beaucoup de cas l'ouvrage représente une vie entière de recherches et d'efforts qui servent la philatélie pour les années à venir. Pour cette raison l'exposition de littérature philatélique doit être vue avant tout comme un moyen d'encouragement et de promotion d'efforts littéraires et seulement dans un second temps comme une compétition pour divers niveaux de récompenses.
- **Troisièmement**, il s'en suit que le public doit être à même d'examiner la littérature. Un coup d'œil à une rangée de livres dans une vitrine fermée donne peu d'informations et dessert les visiteurs et l'exposant. C'est le contenu qui est intéressant pas la couverture.

La F.I.P. a développé un jeu complet de règlements pour évaluer les expositions philatéliques, incorporant ces principes à toutes les classes compétitives.

Pour la littérature philatélique ces principes sont repris dans « *the Special Regulations for the Evaluation of Philatelic Literature Exhibits at F.I.P. Exhibitions* ».

Ils sont complétés par des dispositions qui reconnaissent les aspects de la littérature philatélique qui sont propres à cette classe, « *the Supplementary Rules for the Philatelic Literature Class in F.I.P. Exhibitions* ».

Les deux documents, pris dans leur ensemble, constituent les exigences pour exposer et juger la littérature philatélique lors d'expositions de la F.I.P.

Utilisation du Système d'Evaluation

L'utilisation d'un système à points, avec des « feuilles de score » appropriées, peut être utile pour atteindre une évaluation rationnelle et équilibrée. Cependant il faut insister sur le fait qu'un tel système ne peut être appliqué de façon mécanique ; le total final des points doit aussi refléter la qualité globale des ouvrages littéraires.

Il peut être utile à ce point de donner quelques exemples concrets de l'utilisation du système de cotation. Ces exemples ne sont pas repris de résultats de jugements réels ; ils sont cependant représentatifs des évaluations obtenues pendant les délibérations du jury.

| | | |
|--------------------------------|---|----------------------------|
| K.L.B.P. F.R.C.P.B. | RECOMMANDATIONS POUR JUGER LA LITTÉRATURE PHILATELIQUE | 603.02.09 2 / 3 |
|--------------------------------|---|----------------------------|

1. « *The Postal History of the Forwarding Agents* », par Ken Rowe, publié en 1984 par L. Hartmann:

| | |
|---|-----------|
| Traitement du contenu (maximum 40) | 38 |
| <i>Présentation très claire d'un sujet difficile, mondial ; le livre est facile à utiliser et digne de confiance</i> | |
| Originalité, portée et profondeur de la recherche (maximum 40) | 37 |
| <i>Particulièrement de hautes notes pour l'originalité; Rowe est le premier à traiter de façon systématique cet aspect de l'histoire postale (en 1966 et encore en 1974), inspirant d'autres auteurs à faire des recherches similaires. La matière du sujet est également d'importance considérable. Bien qu'approfondi, vu l'envergure mondiale mais le travail récent de Dromberg sur la liste des acheminés finlandais n'est pas couvert par Rowe.</i> | |
| Aspects Techniques (maximum 15) | 13 |
| <i>Quelques problèmes avec l'indexation croisée et le placement des notes</i> | |
| Présentation (maximum 5) | 4 |
| Total: | 92 (= Or) |

2. *Eesti Filatelist / The Estonian Philatelist / Der Estnische Philatelist*, No. 30 (1984). Publication annuelle de la Société des Philatélistes estoniens en Suède et la Société Philatélique Estonienne à New York. Edité par Elmar Ojaste. 288 pages.

| | |
|--|-------------------|
| Traitement du contenu (maximum 40) | 34 |
| <i>Généralement bien écrit et édité avec une bonne utilisation des tableaux et illustrations. La plupart des articles sont écrits en plusieurs langues ou les résumés sont multilingues. Tous les articles ne sont pas du même niveau de clarté et de justesse technique.</i> | |
| Originalité, portée et profondeur de la recherche (maximum 40) | 32 |
| <i>Ce journal est une source critique pour la philatélie estonienne et contient beaucoup de matériel original. Ce numéro particulier contient plusieurs articles repris d'autres sources ; également tout n'est pas philatélique (certains numismatiques, certains errinophiliques).</i> | |
| <i>Un simple numéro de cette revue n'a pas la profondeur du récent « Handbook of Estonian Philately » bien qu'il faut rappeler que la plus grande partie des informations de ce manuel ont été développées initialement dans les pages de cette revue.</i> | |
| Aspects Techniques (maximum 15) | 14 |
| Présentation (maximum 5) | 4 |
| <i>Faiblesse occasionnelle de la reproduction offset, affectant la lisibilité des plis et documents illustrés.</i> | |
| Total: | 84 (= Vermeil) |

Veillez noter que les commentaires susmentionnés ont pour but de suggérer le processus mental menant à une évaluation « numérique ». Deux aspects de ce processus valent la peine d'être explicités.

Tout d'abord les juges doivent regarder les aspects positifs des ouvrages exposés, plutôt que de se demander combien de points ils peuvent enlever.

Ensuite, toutes les évaluations doivent être établies sur une base comparative en tenant compte de

| | | |
|--------------------------------|---|----------------------------|
| K.L.B.P. F.R.C.P.B. | RECOMMANDATIONS POUR JUGER LA LITTERATURE PHILATELIQUE | 603.02.09 3 / 3 |
|--------------------------------|---|----------------------------|

ce qui a déjà été publié sur le sujet, comment le sujet a été traité dans les autres publications, même se poser la question sur l'importance qu'une publication donnée peut avoir dans un pays ou un groupe linguistique par rapport aux autres. Ces facteurs comparatifs peuvent changer d'une année à l'autre et d'une exposition à l'autre et il est concevable que de tels changements affectent l'évaluation d'une publication donnée.

LE JUGEMENT DES CD

Le système d'évaluation est le même que pour la littérature imprimée. Cependant il y des différences. Aspects techniques: A 15%, ce point inclura des aspects tels que la facilité de chargement, la compatibilité avec votre logiciel (bien qu'avec le même logiciel, certains CD sont difficiles à voir, impossibles à ouvrir dans certains pays). La netteté des images, l'utilisation d'une table des matières et un index, etc. sont des considérations importantes.

Pour qu'un CD obtienne de bons points sous cet intitulé, il doit utiliser des spécificités propres aux CD. Par exemple, il doit avoir la capacité de recherche, un des aspects majeurs de la littérature électronique.

Traitement du Contenu ou Paternité Littéraire 40%, Recherche (40%) and Présentation (5%) utilisent les même standards que ceux utilisés pour les ouvrages imprimés.